

86.802

Interpellation Ruffy
Intercity-Züge. Halt in Yverdon
Trains Intercity.
Arrêt en gare d'Yverdon

Wortlaut der Interpellation vom 18. Dezember 1986

Der Fahrplan 1987, der der Öffentlichkeit vorgelegt worden ist, sieht für die neuen direkten Intercity-Züge Basel–Biel–Neuenburg–Genf und Zürich–Olten–Biel–Neuenburg–Genf keinen Halt in Yverdon-les-Bains vor.

Nach den Aussagen von Fachleuten soll dieser Entscheid getroffen worden sein, um zwei Mängel des Bahnnetzes auszugleichen, die den Verkehrsfluss beeinträchtigen: die Einspurigkeit der Strecke Onnens–Gorgier–Saint-Aubin und die Ueberlastung der Linie Nyon–Genf. Schon ein Ausbau der Jurafusslinie auf Doppelspur würde, wie es scheint, hinreichend Spielraum schaffen, damit die genannten Schnellzüge in Yverdon halten können.

1. Ist der Bundesrat ebenfalls dieser Ansicht?
2. Im Programm «Bahn 2000» ist der Ausbau der Jurafusslinie auf Doppelspur vorgesehen. Ist der Bundesrat nicht der Meinung, der Verwirklichung dieses Projektes sei darum erste Priorität einzuräumen?
3. Kann der Bundesrat angesichts der erheblichen Nachteile für die Bevölkerung des nördlichen Waadtlandes und für die SBB zusichern, dass diese Halte bald eingeführt werden? Kann er ein entsprechendes Datum nennen?

Texte de l'interpellation du 18 décembre 1986

L'horaire 1987, mis à l'enquête publique ne prévoit pas d'arrêts en gare d'Yverdon-les-Bains pour les nouveaux directs Intercity Bâle–Bienne–Neuchâtel–Genève et Zurich–Olten–Bienne–Neuchâtel–Genève.

Aux dires de certains spécialistes, cette décision serait prise pour en fait neutraliser les effets négatifs de deux insuffisances du réseau ferroviaire qui entravent la fluidité du trafic, soit la voie unique entre Onnens et Gorgier-Saint-Aubin et la surcharge du réseau entre Nyon et Genève. Le dédoublement de la voie du Pied-du-Jura semblerait fournir à lui seul suffisamment de souplesse pour envisager à nouveau des arrêts à Yverdon.

1. Le Conseil fédéral partage-t-il cette opinion?
2. Etant donné que le dédoublement de ce tronçon est prévu au programme de RAIL 2000 le Conseil fédéral n'est-il pas d'avis qu'il faudrait mettre la réalisation de ce projet en première priorité?
3. Sur un plan plus général et en raison des inconvénients majeurs pour la population du Nord Vaudois comme pour les CFF, le Conseil fédéral peut-il prendre l'engagement d'introduire à termes ces arrêts et peut-il donner des précisions sur la date de leur introduction?

Mitunterzeichner – Cosignataires: Brélaz, Dubois, Gloor, Martin, Meizoz, Perey, Pitteloud, Savary-Vaud, Thévoz (9)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Lors de la mise à l'enquête publique de l'horaire 1987, on a pu remarquer que les CFF ont cherché à rendre plus rapides les liaisons Bâle–Bienne–Neuchâtel–Genève et Zurich–Olten–Bienne–Neuchâtel–Genève en évitant logiquement de faire le détour par Lausanne.

Si l'acheminement des convois directement sur Genève via Bussigny sans arrêt dans la capitale vaudoise se justifie, le renoncement aux arrêts en gare d'Yverdon-les-Bains est quant à lui non seulement regrettable, mais encore contraire aux intérêts de notre grande région. L'un de ses objectifs n'est-il pas de drainer le maximum de clientèle désireuse de se rendre dans les grands pôles urbains, notamment à

Genève, dont l'aéroport sera dans quelques mois directement raccordé au réseau ferroviaire?

En évitant Lausanne et en renonçant aux arrêts des grands directs à Yverdon-les-Bains, les CFF privent un bassin de population d'environ 50 000 personnes des avantages offerts par l'introduction de ces nouveaux trains.

Une telle situation ne peut qu'être provisoire à nos yeux et les mesures devraient être prises pour offrir à brefs délais à la capitale du Nord Vaudois une desserte complète s'inscrivant dans sa politique de développement qui est celle d'un pôle décentralisé, mais relayant directement avec d'autres les cinq grandes agglomérations du pays, dans le phénomène général d'urbanisation.

Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates vom 13. Mai 1987

Rapport écrit du Conseil fédéral du 13 mai 1987

Pour le moment, les CFF considèrent comme un test de marché l'horaire des nouveaux trains IC Zurich/Bâle–Bienne–Genève, qui ne desservent plus la gare de Lausanne mais vont directement à Genève par la ligne de contournement de Bussigny.

Un arrêt de ces trains à Yverdon serait sans aucun doute justifié, voire souhaitable sur le plan commercial.

Selon les calculs des parcours et étant donné les nombreuses interdépendances, cette catégorie de convois ne dispose cependant d'aucune réserve de temps qui permette d'assurer un tel arrêt supplémentaire.

Les CFF reverront la situation en se fondant sur les expériences faites après le changement d'horaire du 31 mai 1987. Il n'est toutefois guère vraisemblable que les trois minutes manquantes pourront être trouvées uniquement dans le secteur de l'exploitation, sans que l'appareil de production ait été amélioré au préalable.

Les questions soulevées appellent les réponses suivantes:

1. Nous approuvons sans réserve la requête tendant à instaurer des arrêts à Yverdon-les-Bains.
2. Les CFF sont en train d'examiner en détail, à la faveur du projet RAIL 2000, les mesures de construction exigées par la variante «Sud plus». Ces études doivent mettre en évidence les améliorations à apporter entre Bienne, d'une part, et Bussigny–Denges–Morges, de l'autre.
3. Il n'est pas encore possible de fournir des données fiables quant aux arrêts souhaités à Yverdon-les-Bains, cela d'autant moins qu'il faut d'abord attendre les résultats des tests de marché concernant les trains en question.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion	57 Stimmen
Dagegen	19 Stimmen

Le président: L'interpellateur n'est pas satisfait de la réponse du Conseil fédéral.

87.314

Interpellation Hubacher
Notfallplanung (Evakuierung)
für Atomkraftwerke
Centrales nucléaires.
Evacuation en cas d'accidents

Wortlaut der Interpellation vom 4. März 1987

Der Bundesrat wird um Beantwortung der nachstehenden Fragen ersucht:

1. Nachdem im Umkreis von 30 km um das Atomkraftwerk Tschernobyl 120 000 Menschen «endgültig evakuiert» wer-

Interpellation Ruffy Intercity-Züge. Halt in Yverdon

Interpellation Ruffy Trains Intercity. Arrêt en gare d'Yverdon

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	16
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	86.802
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.06.1987 - 08:00
Date	
Data	
Seite	1037-1037
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 559

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.